

Résumé :

Les programmes de télévision des diffuseurs privés ayant obtenu un mandat de prestations pour la Suisse

Recherche continue dans le cadre du programme : phase 6, rapport final 2015

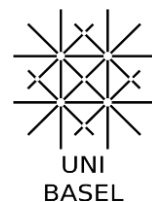
(Période de référence: année 2014)

Prof. Dr. Klaus Neumann-Braun & Prof. Dr. Steffen Kolb

Robin Brutschi
Université de Bâle

Cristina Pileggi
Université de Bâle

Bâle
2015



Direction de projet

Prof. Dr. Klaus Neumann-Braun
(université de Bâle), Direction de
projet, Prof. Dr. Steffen Kolb (HTW
de Berlin, université de Bâle), Co-
direction de projet

Exécution de projet

Robin Brutschi (université de
Bâle) Cristina Pileggi (université
de Bâle)

Collaboration

Céline Von Wartburg
Nina Rüegg
Roberta Rizzo

Coordonnées de contact :

/s/f/m Seminar für Medienwissenschaft
University of Basel
Holbeinstr. 12
4051 Bâle
Suisse

Téléphone 061 - 267 08 89
Télécopie 061 - 267 08 90

1	Résumé de l'année 2015 au sujet de l'analyse des diffuseurs privés ayant obtenu un mandat de prestations pour la Suisse (période de référence 2014)	1
2	Introduction et méthode	1
2.1	Programmes étudiés	1
2.2	Période de l'étude	1
2.3	Concept d'étude	2
3	Résultats	2
3.1	Résultats de l'analyse des émissions	2
3.2	Résultats au sujet des dispositions des concessions	3
3.2.1	Diversité des thèmes	3
3.2.2	Ancrage régional	3
3.2.3	Actualité	4
3.2.4	Pluralisme des acteurs et des opinions	4
4	Résultats de l'analyse qualitative	5
5	Conclusions	5
6	Publications	6

1 Résumé de l'année 2015 au sujet de l'analyse des diffuseurs privés ayant obtenu un mandat de prestations pour la Suisse (période de référence 2014)

Le rapport final de l'année 2015 et son résumé, qui est une version sommaire des résultats de ce rapport final, documentent la procédure et les résultats de la sixième phase de la recherche continue sur les programmes de télévision des diffuseurs privés ayant obtenu un mandat de prestations. La sixième année de la période d'enquête a ainsi été clôturée avec succès. Cette phase comprend les relevés du printemps et de l'automne 2014, du fait que l'Office fédéral de la Communication (OFCOM) désirait passer à l'évaluation par année civile.

2 Introduction et méthode

2.1 Programmes étudiés

En 2008, les concessions pour les diffuseurs de programmes de radio et de télévision ont été attribuées sur la base d'une restructuration des zones de desserte. Dans le domaine de la télévision, il s'agit de 13 concessions pour les différentes zones de desserte du pays. Comme la désignation 'Diffuseur ayant obtenu un mandat de prestations' implique, les diffuseurs doivent fournir certaines prestations (programmes) dans le cadre de la concession. Ces prestations peuvent être subdivisées en quatre aspects :

- *Actualité* : un programme d'actualité doit être diffusé.
- *Thèmes* : il faut fournir des informations sur la politique, l'économie, la culture, la société et les sports.
- *Pluralisme* : il faut fournir une grande variété de thèmes, opinions et intérêts et il faut donner la parole à un vaste éventail de personnes/groupes de personnes.
- *Ancrage régional* : les informations, acteurs et opinions doivent porter sur la zone de radiodiffusion et la refléter dans son intégralité

Depuis 2009, les 14 programmes de télévision des 13 diffuseurs privés ayant obtenu un mandat de prestations ont été étudiés par une équipe de chercheurs de l'université de Fribourg/Suisse. L'analyse des programmes a pour objectif de décrire les programmes compte tenu des quatre aspects du mandat de prestations cité. Voici les 13 diffuseurs privés ayant obtenu un mandat de prestations qui ont été analysés : Léman bleu, la télé, Canal 9/Kanal 9, Canal Alpha, TeleBärn, TeleBilingue, TeleBasel, Tele M1, Tele 1, Tele Top, Tele Ostschweiz (TVO), TeleSüdostschweiz (TSO) et TeleTicino. Depuis 2010, TeleZüri est également inclus en tant que programme régional sans concession.

2.2 Période de l'étude

Deux échantillons ont été prélevés au total (au printemps et en automne 2014) sous forme de semaines de jours ouvrables et calendaires, entre 14h et 23h (semaine 15 et semaine 44). Ils ont été enregistrés, archivés et analysés. A cause de cette modification du concept de la prise d'échantillons, les résultats ne peuvent plus être comparés avec ceux de l'année précédente. Il faut donc abandonner les interprétations comparatives à ce sujet.

Pour chaque échantillon, les suivantes émissions quotidiennes ont été étudiées à l'aide d'une analyse quantitative du contenu : émissions d'information, prévisions météo, informations sur la bourse et émissions sur les sports. Les autres programmes potentiellement d'actualité, les programmes issus de la production propre ou d'une coproduction ont été décrits dans des portraits détaillés dans le cadre d'une analyse qualitative du contenu. Les émissions qui contiennent des informations d'actualité ont été identifiées à l'aide des résultats de cette analyse qualitative du contenu émanant des phases de projet précédentes. A partir du premier relevé ultérieur respectif, ces émissions ont également été étudiées dans le cadre de l'analyse quantitative du contenu.

2.3 Concept d'étude

L'instrument de mesure pour les émissions potentiellement d'actualité est basé sur celui qui est appliqué avec succès depuis 2008 dans l'analyse des programmes de la SSR. Afin de pouvoir vérifier le respect du mandat de prestations, l'instrument a été complété et adapté au niveau du pluralisme des opinions et des acteurs. L'instrument de mesure est composé de trois modules :

Dans un premier temps, les formats ou bien les genres des émissions comprises dans l'étude sont déterminés dans une analyse des émissions. Dans ce contexte, les caractéristiques de production et le rythme de diffusion sont relevés aux fins d'une description plus détaillée des formats. La catégorisation des émissions se fait selon la grille qui est également appliquée dans l'analyse de la SSR. On arrive ainsi à la comparabilité des données avec les programmes de la SSR au niveau structurel. Dans l'analyse des contributions, les émissions sont subdivisées en fonction de leurs contributions thématiques. Les thèmes traités sont saisis de manière détaillée. La catégorisation des thèmes selon la pertinence sociale des domaines est conçue de manière à être compatible avec l'étude de la SSR, afin de pouvoir garantir la comparabilité directe des résultats à ce niveau aussi. A côté des thèmes, cette étape mesure entre autres l'ancrage régional (au niveau de la commune), les acteurs qui ont droit à la parole et l'actualité.

Les contributions sur les thèmes sociétaux pertinents dans le domaine de la politique, de l'économie et de la société sont alors une autre fois soumises à une analyse de l'opinion afin de mesurer le pluralisme des intérêts et des opinions exprimés par les acteurs.

Sur le plan méthodologique, il s'agit d'une palette d'instruments quantitatifs largement standardisés pour l'analyse du contenu sur la base d'un recueil de codes pluridimensionnels et hiérarchiques prévus pour les analyses des émissions, des contributions et des acteurs/opinions.

Un des instruments d'étude, l'analyse des portraits, est composé d'un guide à l'aide duquel les émissions sont décrites. A côté des aspects relatifs à la production et à la diffusion, les thèmes, l'actualité, les acteurs impliqués et l'ancrage régional sont relevés. Les deux instruments sont documentés dans le rapport final.

L'analyse quantitative du contenu et l'analyse des portraits ont été assurées par cinq étudiants bilingues de l'université de Bâle. Les codeurs ont été soumis à une formation intensive et ils ont dû passer de nombreux codages de test. On a attendu jusqu'à obtenir des valeurs de fiabilité satisfaisantes avant de lancer le codage. La même équipe a assuré l'analyse des portraits suite à l'analyse quantitative.

3 Résultats

3.1 Résultats de l'analyse des émissions

L'étendue en termes de temps des informations régionales d'actualité dans les différents programmes est un premier exemple d'indicateur d'un programme varié qui fournit des informations régionales d'actualité à la population. En moyenne, les programmes bénéficiant d'une concession consacrent quatre heures par semaine ouvrable ou env. 47 minutes par jour ouvrable à l'actualité. C'est env. 47 minutes de plus par semaine ou bien 9 minutes de plus par jour par rapport au canal sans concession TeleZüri. Cette valeur moyenne très favorable au premier regard émane pourtant d'un vaste éventail de services de radiodiffusion des chaînes. Tandis que CanalAlpha consacre moins de deux heures par semaine ou 23 minutes par jour ouvrable à l'actualité de la région, les autres chaînes francophones, Léman bleu et la télé consacrent plus de six heures par semaine ou plus de 70 minutes par jour à l'actualité.

La seule chaîne italophone TeleTicino consacre même sept heures et 20 minutes à l'actualité pendant une semaine ouvrable moyenne, donc presque 90 minutes par jour ouvrable.

3.2 Résultats au sujet des dispositions des concessions

3.2.1 Diversité des thèmes

La diversité d'une émission de télévision au niveau du contenu peut être réalisée entre autres par la diversité des thèmes explicitement stipulée dans la concession. Dans l'analyse suivante, les cadres de pertinence des différents domaines jouent également un rôle. Les domaines particulièrement pertinents du point de vue sociétal comme la politique, l'économie, la culture, la société et les sports sont à considérer comme domaines importants du reportage régional d'actualité des diffuseurs ayant obtenu un mandat de prestations. En moyenne, les programmes ayant obtenu une concession attribuent un peu plus de 24% du temps de diffusion consacré à l'actualité à des thèmes politiques. La culture, d'autres thèmes sociétaux et les sports occupent chacun env. 15% du temps de diffusion tandis que les thèmes économiques n'occupent que peu de temps avec un peu plus de 8%.

Les thèmes que la concession ne prévoit pas explicitement et qui peuvent plutôt être attribués au cadre de pertinence privé du point de vue de la normativité et de l'analyse n'occupent en général que peu de temps rédactionnel. Seuls les thèmes de service et de conseils occupent une quote-part un peu plus élevée que le reportage sur l'économie avec près de 9%. Les rapports sur les crimes, les accidents et les catastrophes (un peu plus de 6%) et les VIP, les gens et les émotions (près de 6%) sont relativement peu représentés dans la moyenne des programmes bénéficiant d'une concession. La comparaison avec la chaîne sans concession TeleZüri montre que ce programme de télévision régional purement commercial consacre parfois nettement plus de temps aux trois thèmes pas explicitement stipulés tandis que la chaîne attache moins d'importance aux sports et à la politique. Il faut d'autres analyses pour répondre à la question si ce n'est pas la situation au niveau de l'actualité telle qu'elle se présentait pendant les deux semaines de la prise d'échantillons qui a causé cet effet. Un regard sur les résultats de Tele Top ZH, programme bénéficiant d'une concession, montre également des quotes-parts de temps qui sous-dépassent la moyenne de manière considérable au moins chez les sports.

La considération des différents programmes montre pourtant des différences significatives au niveau de la pondération des différents domaines thématiques. La quote-part attribuée à la politique varie entre un peu plus de 16 (TVO) et bien plus de 40% (Tele M1) dans le temps de diffusion consacré à l'actualité. Il faut pourtant veiller à la prudence au niveau de l'interprétation de tels résultats de détail car les résultats individuels risquent de fortement influencer le résultat des deux seuls échantillons. L'échantillon de TVO comporte p. ex. une série de particularités à cause de la foire OFFA et d'un meurtre spectaculaire survenu dans la Principauté du Liechtenstein au printemps 2014. Ce fait permet d'expliquer les plus importantes quotes-parts de temps consacrés au reportage sur des domaines qui sont pas prévus par la concession par rapport à d'autres : plus de 21% du temps de reportage sont consacrés aux VIP, aux gens et aux émotions ; près de 13% appartiennent aux crimes, aux accidents et aux catastrophes. En comparaison, ce sont des valeurs très élevées qui dépassent partiellement même celles de TeleZüri. En somme, les programmes bénéficiant d'une concession fournissent une vaste gamme de thèmes d'actualité. Ils paraissent pourtant fixer des priorités différentes.

D'autres évaluations d'échantillons futures pourront apporter une image plus stable.

3.2.2 Ancrage régional

La considération des quotes-parts des contributions montre dans un premier temps que la moyenne est de près de 85% de toutes les contributions présentant un ancrage direct dans la région pour tous les programmes bénéficiant d'une concession. Ce sont surtout Tele M1 avec près de 58% de toutes les contributions, TeleBärn avec env. deux sur trois contributions, TVO avec un peu plus de 70% et TSO avec un peu plus de 78% de contributions régionales qui sous-dépassent la moyenne de manière considérable. Chez les programmes avec un ancrage régional relativement

faible, il faut avant tout citer Tele M1 et TeleBärn - un peu plus de 25% et près de 18% respectivement - qui se concentrent de plus fortement sur l'étranger du fait des quotes-parts très élevées par rapport à d'autres. Ils se situent alors dans la plage de TeleZüri, programme sans concession, ce qui est particulièrement remarquable du fait que les trois programmes appartiennent à la même société. Les gammes rédactionnelles comprennent toutes un bloc consacré aux informations internationales. Il incombera aux autorités de surveillance de décider si un tel fait est compatibles avec des programmes de télévision régionaux ayant obtenu un mandat de prestations (régional). Le fait que TeleZüri, qui dépend exclusivement du taux d'audience, y mise laisse supposer que ce phénomène compte comme produit d'appel.

Comme les blocs d'informations internationales des programmes de AZ Medien, qui bénéficient d'une concession, se caractérisent en général fortement par des reportages courts, ce point se relativise quelque peu lorsqu'on étudie les quotes-parts de temps consacrées au domaine reportage international. De ce point de vue, TeleBärn et Tele M1 ne montrent qu'une quote-part de 13% au niveau des quotes-parts de temps consacré à l'actualité internationale. Dans ce contexte, les quotes-parts de temps consacrés à l'étranger sont nettement supérieures chez Telebasel ou Léman Bleu avec près de 21% et près de 18% respectivement. Il faut pourtant souligner que les zones de concession des deux chaînes citées en dernier présentent un important rapport avec le pays avoisinant ce qui n'est pas le cas pour la zone de TeleBärn du fait qu'elle ne possède aucune frontière directe avec l'étranger. L'image suivante se présente lorsqu'on ajoute les quotes-parts consacrées au reportage régional sur la zone de concession : Tandis que Léman Bleu et Telebasel se situent à env. 97%, TeleBärn et Tele M1 limitent le temps de reportage d'actualité sur la propre zone de concession à moins de 80%. Il faut surveiller si l'ancrage régional de AZ Medien continue à montrer davantage à la baisse à cause de coopérations au niveau des programmes. Il y a des indices du fait de la reprise de l'émission de Talk täglich de TeleZüri. Seule TVO sous-dépasse ces valeurs du fait d'avoir le plus faible ancrage régional à cause des reportages sur la foire et le meurtre au Liechtenstein voisin.

3.2.3 Actualité

L'étude analyse de plus le taux d'actualité d'un programme ou bien cherche la réponse explicite à la question de journaliste sur le moment auquel un programme a été réalisé. Un peu plus de 83% de toutes les contributions des programmes bénéficiant d'une concession sont potentiellement d'actualité. En moyenne, le taux d'actualité est donc légèrement inférieur à celui de TeleZüri. Il faut pourtant citer le fait que tous les programmes montrent une quote-part relativement élevée d'émissions où l'aspect de l'actualité laisse des doutes et ceci sans raison manifeste au niveau du reportage : près de 17% en moyenne chez tous les programmes bénéficiant d'une concession et même un peu plus de 26% chez TeleZüri. Si l'on considère la quote-part des contributions dans des émissions d'actualité qui ne sont définitivement pas d'actualité, on remarque avant tout Canal9 avec 34%, Canal Alpha avec 33 % et Léman Bleu avec près de 27% de reportages qui ne sont pas d'actualité.

Par rapport au temps de diffusion, les quotes-parts attribuées au reportage d'actualité se présentent légèrement inférieures. En moyenne, les programmes bénéficiant d'une concession consacrent effectivement un peu plus de 77% de leur temps diffusion destiné à l'actualité avec des reportages qui sont potentiellement d'actualité. Chez TeleZüri, la considération des quotes-parts du temps de diffusion est presque identique à la considération du nombre de reportages. Il n'y a pas beaucoup de programmes bénéficiant d'une concession qui atteignent les quotes-parts d'actualité du programme sans concession ; TeleBärn, Tele M1 et la télé dépassent même les 86% de TeleZüri d'un peu plus de 90% au niveau du temps de diffusion. Lors de la considération des quotes-parts d'émissions qui ne peuvent certainement pas être considérées comme émissions d'actualité, les valeurs augmentent chez les programmes bénéficiant d'une concession par rapport aux quotes-parts des émissions. Il y a donc manifestement plus d'émissions longues qui ne sont pas d'actualité. Ce phénomène résulte

de la prise d'échantillons. Le mandat prévoit la saisie complète des émissions potentiellement d'actualité dès que ces émissions auront comporté une composante d'actualité dans au moins une contribution. Exemple : lorsqu'une émission talk était une seule fois d'actualité, elle fera par la suite toujours partie de l'échantillon présenté ici. Ce fait peut aboutir à des quotes-parts plus élevées au niveau du reportage qui n'est pas d'actualité malgré tout.

3.2.4 Pluralisme des acteurs et des opinions

Le mandat ne prévoit aucune analyse très approfondie du pluralisme des opinions au niveau du reportage. On présentera alors uniquement les quotes-parts des reportages au sujet de thèmes politiques, économiques et sociétaux qui ne comportent aucune, une seule ou plus d'une opinion (opinions contraires dans ce cas) d'acteurs externes. Au total, env. deux tiers des reportages des programmes bénéficiant d'une concession ne présentent aucune opinion citée sur ces domaines thématiques ce qui laisse supposer qu'on attache beaucoup de valeur à la neutralité au niveau du reportage dans la télévision régionale suisse. Surtout les programmes francophones sont plutôt riches en opinions. Chez Léman Bleu, une contribution sur deux comporte des opinions citées et même des opinions contraires dans un peu plus de 14% des contributions. Ce qui surprend est le fait que surtout TeleTicino n'accorde que très peu d'espace aux opinions. C'est le seul programme sans opinions contraires dans le reportage pertinent du point de vue sociétal. Du point de vue journalistique il faut pourtant admettre que le journal télévisé ne représente pas le format clé de l'échange d'opinions.

Lors de la considération du contexte sociétal des acteurs qui expriment une opinion, on constate le fait que surtout les domaines pertinents du point de vue sociétal, donc la politique, l'économie, la société et la culture détiennent des quotes-parts considérables. Les valeurs moyennes d'un peu plus de 27% d'hommes politiques et de membres de l'administration qui ont le droit de se prononcer au sujet de thèmes de la politique, de l'économie et de la société émanent pourtant une autre fois des quotes-parts très différentes chez les programmes considérées : les valeurs varient entre près de 10% chez TeleBilingue et presque 45% chez Léman Bleu. Une variabilité similaire se manifeste également dans les quotes-parts des personnes privées auxquelles on accorde de l'espace rédactionnel pour se prononcer sur des thèmes pertinents du point de vue sociétal. Tandis qu'un seul acteur est une personne privée chez TeleTicino et qu'on ne peut donc pas attribuer plus de 4% des acteurs à ce contexte, on constate que presque 45% des acteurs qui expriment des opinions sont issus de l'environnement privé chez TeleBasel. Le programme du Nord-Ouest de la Suisse présente donc des quotes-parts encore plus importantes en ce qui concerne les personnes privées qui expriment une opinion que le programme sans concession TeleZürich. La concession ne comporte aucune disposition concrète concernant le pluralisme au niveau des acteurs qui expriment une opinion. On ne peut pourtant pas répondre à la question s'il était conseillé d'interviewer près de la moitié des faiseurs d'opinion du domaine personnes privées dans des sondages dans la rue ou s'il ne fallait pas plutôt mettre les représentants politiques plus au centre. Une pondération tellement importante des personnes privées assure pourtant certainement la proximité du programme avec le public cible.

4 Résultats de l'analyse qualitative

Une édition a été étudiée de chacune des 79 émissions au total. Ce sont 15% de moins par rapport à l'année passée. Les programmes paraissent se consolider au fur et à mesure et le nombre de nouvelles émissions est en fort recul - à l'exception des programmes francophones.

Zéro à trois émissions par chaîne (TVO : aucune émission au printemps et en automne ; Tele 1 : une émission par échantillon ; TSO : une émission au printemps et deux émissions en automne) et jusqu'à 9 émissions respectivement (TeleBasel six émissions en automne et trois émissions au printemps) ont été décrites par un portrait. Tandis que les premières vagues de relevés apportaient pour la plupart des émissions talk à l'analyse qualitative, on constate entretemps un équilibre en ce

qui concerne les formats des émissions. On trouve davantage des rapports, des reportages, des documentations et des magazines ; la diversité structurelle des programmes paraît donc s'améliorer.

Dans l'ensemble, les émissions montrent une vaste couverture des thèmes stipulés et font souvent preuve d'ancrage régional. Tous les niveaux d'actualité mesurables (actualité du jour, actualité de la semaine et sans actualité du jour) sont présents. Il faut pourtant admettre que seules des émissions d'actualité au sens large du terme ont pu être identifiées.

5 Conclusion

L'étude montre que les chaînes de télévision régionales ayant obtenu un mandat de prestations se trouvent en évolution (constante) d'une part et que les programmes commencent d'autre part à se stabiliser au fur et à mesure. Dans des cas isolés, le soutien accru par les redevances aboutit à un élargissement et un développement du contenu où bien permet au moins d'assurer le maintien des activités de diffusion. Du point de vue du contenu aussi, les chaînes paraissent davantage respecter le mandat de prestations et se concentrer sur les contenus stipulés. Exemple : les contributions d'actualité ne sont pas en recul chez les programmes.

6 Publications

Le groupe de chercheurs de Bâle/Fribourg a présenté un premier inventaire des diffuseurs régionaux ayant obtenu un mandat de prestations à la maison d'édition Rügger en 2011. Les résultats des premiers quatre ans de l'étude ont été publiés sous forme de tableaux sur le site internet de l'OFCOM. Les résultats des premiers sept échantillons ont été publiés dans un ouvrage édité par la maison Rügger en 2013.